

2008/722 - Modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Lyon (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 06/10/2008, p. 1828)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : avis favorable de la Commission sur ce rapport qui a fait l'objet d'une concertation avec tous les arrondissements et d'une explication détaillée avec deux séances en Commission d'Urbanisme qui je crois a satisfait les participants.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)